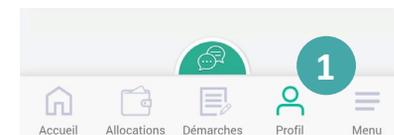


Je dois déclarer tout changement à ma Caf pour adapter mes droits à ma situation. Je peux modifier ma situation familiale directement depuis l'appli Caf – Mon Compte.

Comment déclarer un changement familial ?



① La modification de ma situation familiale est accessible dès l'écran d'accueil. Je clique sur « Profil ».

② Je clique sur le crayon en face de « Situation familiale » pour commencer mes changements.

③ Je complète ma déclaration de changement de situation familiale.

En fonction de ma situation actuelle, connue de la Caf, de nouvelles situations me sont proposées.

④ Je **sélectionne la nouvelle situation** qui me correspond.

⑤ J'indique **la date de début** de ma **nouvelle situation** puis je clique sur « Continuer ».

Si ma nouvelle situation implique **l'arrivée d'un conjoint**, je dois **renseigner les éléments le concernant**.

Le récapitulatif de ma déclaration de changement de situation familiale s'affiche. Je peux modifier mes informations en cliquant sur le crayon

Je coche la case « J'ai pris connaissance des conditions générales d'utilisation... » puis je valide ma déclaration.

Comment suivre ma déclaration ?



① Je peux suivre le traitement de ma déclaration de changement de situation familiale en cliquant sur « **Démarches** ».

Mes démarches

Accessibilité

A transmettre

A consulter

②

② Je clique ensuite sur l'onglet « **À consulter** ».